



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mars 2025 (tenue dans la  
cafétaria du Hall indoor d'athlétisme – Centre sportif du Blocry**

**Place des sports, 1 à 1348 Louvain-la-Neuve)**

P. D. / Ch. D

**La Présidente, Jessica Mayon ouvre la séance à 10h15 et souhaite la bienvenue aux  
représentants des cercles.**

Chers amis de l'athlétisme (je devrais dire des disciplines athlétiques puisque la richesse de notre sport est la diversité des disciplines qui le composent),

C'est un honneur pour moi d'animer pour la première fois une assemblée générale de la Ligue Belge Francophone d'Athlétisme.

Ca fait maintenant 5 mois que vous m'avez accordé votre confiance pour présider notre fédération. Et je peux vous dire qu'il s'en est passé des choses en 5 mois... Est-ce que ça a été un long fleuve tranquille ? Non... pas vraiment...

Je ne dirais pas que le 12 octobre, j'ai été jetée dans le bain... C'est une image trop lisse, trop édulcorée. Je dirais plutôt que j'ai été larguée au milieu d'un lac avec comme consigne : débrouille-toi pour revenir au bord. Il n'y a pas eu de « remise-reprise », pas d'écolage. Dès les premières minutes, une première réunion du comité directeur s'est tenue, dans la foulée de l'AG, une 2<sup>e</sup> le lundi, ensuite une journée de travail pour mieux définir les chantiers des 4 années à venir, les prioriser et répartir les tâches (je pourrais parler de mise au vert mais le terme serait mal choisi puisque nous étions simplement... ici).

Des gros dossiers sur lesquels plancher, il y en a eu tout de suite, voici quelques exemples, l'ordre est aléatoire, il n'indique ni l'importance, ni la chronologie :

- Engager quelqu'un à la direction technique (chance : plusieurs candidats)
- Achever la négociation avec le nouvel équipementier de l'équipe nationale
- Gérer les tensions et relancer la discussion autour de l'encadrement des relais nationaux et définir les rôles
- Traiter des signalements relatifs à l'éthique
- Finaliser le transfert de 2 employés
- ...

Il a évidemment fallu rencontrer rapidement mon homologue flamand (dès la première semaine), pour apprendre à se connaître, prendre connaissance des dossiers en cours, des urgences, des défis à relever... et aussi pour définir une stratégie commune, pour établir un dialogue, qui est devenu quasi quotidien. (bilinguisme).

J'ai répondu à des tas de coups de fils, messages, mails... je ne les ai pas comptés, mais ils sont nombreux, en espérant qu'aucun n'est passé entre les mailles du filet. J'ai rencontré pas mal de personnes, en live, par visio, à Bruxelles, à Louvain-la-Neuve, sur les compétitions,...

Quel plaisir d'être au bord du terrain, de voir chaque athlète, du plus jeune au plus âgé, du débutant à l'élite, s'épanouir dans leur pratique, de voir les parents et les proches encourager leur champion.

J'ai rencontré nos partenaires : l'Adeps, le COIB, Allianz. J'ai rencontré des clubs, des entraîneurs, des athlètes. J'ai rencontré le staff médical, ... et j'en passe.

J'ai aussi créé des contacts avec d'autres fédérations sportives parce que je suis persuadée qu'un échange de bons procédés peut se faire, qu'on peut s'inspirer de ce qui se fait ailleurs, et progresser et surtout faire progresser notre sport.

D'autres rendez-vous sont déjà programmés, ou en passe d'être programmés. Bref, je ne m'ennuie pas.

Et puis je me suis rendue sur des compétitions, à des remises de prix, j'ai serré des mains, claqué des bises, remis des médailles, et j'ai pris la température du terrain, j'ai écouté... et de temps en temps, j'ai trinqué aussi... certes je suis ardennaise, mais gaumaise de cœur, donc l'Orval me rafraichit de temps en temps.

J'ai accueilli nos athlètes à l'aéroport, à leur retour du Championnat d'Europe de cross, j'ai souhaité bonne m... à nos athlètes à leur départ pour les Championnats d'Europe indoor. J'aurais adoré être avec eux sur place, mais il faut faire des choix, être raisonnable dans l'encadrement, ne serait-ce que pour des raisons financières.

Fin décembre, nous avons réuni les athlètes sous statut et leurs entraîneurs pour qu'ils fassent connaissance avec la nouvelle équipe tant du comité directeur que de la direction technique.

Un des éléments qui me guide c'est être à l'écoute et améliorer la communication, tant en interne qu'en externe. Vous avez reçu des questionnaires pour évaluer l'action de la LBFA, vos besoins, et recueillir vos avis et suggestions. Vous avez vu qu'une page Instagram a été mise en place, que les publications s'accélérent et sont plus diversifiées, d'un style différent. Il y a certaines choses en chantier, des projets en cours. Je ne vais pas trop m'étendre ici, nous aurons l'occasion d'en parler tout à l'heure si vous le souhaitez (autour d'un verre, d'un sandwich).

Bien sûr, certains d'entre vous voudraient certainement que ça aille plus vite, mais malheureusement les journées n'ont que 24h et les semaines seulement 7 jours, c'est bien trop peu à mon goût mais il faut faire avec... Heureusement mon côté énergique, voire hyperactif diraient mes proches, me permet d'avancer sur plusieurs chantiers en parallèle. Et j'ajouterais que je ne m'arrête pas nécessairement de travailler à minuit.

Evidemment, je ne suis pas seule pour mener tout ça. Je n'ai non pas une équipe autour de moi, mais plusieurs, et je voudrais profiter de ce moment pour les remercier... parce que je sais qu'il faut me suivre et que j'ai peut-être bousculé certaines habitudes.

Merci à l'ensemble du personnel, ultra réactifs à chacune de mes demandes et toujours prêt à faire l'une ou l'autre suggestion pertinente : Christel, Evelyne, Mélissa, Stéphanie, Valérie, Benoît, François, Gaël, Jonathan, Julien, Tim (et Frédérique qu'on espère revoir bientôt).

Merci aux membres du comité directeur, ils sont mis à rude épreuve. Les réunions sont chaque fois denses, longues, mais tellement riches : Martine, Patricia, Perrine, Benoit, Christophe, Daniel, Jacques.

Merci au groupe communication pour le travail réalisé et les idées qui sont émises : Coline, Marylin, Mélissa, Noémie, François, Gaël, Jean-Luc, Sébastien, Simon.

Merci aussi à celles et ceux qui ont rejoint les autres commissions et groupes de travail, qui sont gérés par les administrateurs de la ligue.

Je tiens à dire que ces groupes de travail et commissions peuvent évoluer (notamment parce qu'une nouvelle personne va intégrer le comité directeur dans quelques instants)... si on veut être efficace, il ne faut pas avoir de certitude, il faut être capable de douter et donc se remettre en question régulièrement, corriger ce qui peut l'être, être créatif et donc la situation du jour n'est certainement pas celle de demain.

Merci à vous tous pour votre engagement au quotidien, sans les clubs, rien ne serait possible, la ligue serait une coquille vide. Merci d'accueillir et d'encadrer des athlètes, merci d'organiser des compétitions, merci pour votre passion et votre investissement. Et quand je dis vous, je parle des bénévoles, des officiels, des officiels et dirigeants de clubs qui rendent toutes les activités athlétiques possibles.

J'ai le rêve, l'envie, que chacun se sente réellement partie prenante de la communauté athlétique, et je voudrais même parler de famille athlétique. Toutes les idées qui peuvent faire progresser notre sport, notre fédération, sont et seront toujours les bienvenues. Je ne vais pas faire la promesse de toutes les réaliser, mais au moins de les écouter et de faire en sorte qu'une partie de ce que l'on croit peut-être impossible devienne possible.

Vive le sport et surtout vive l'athlétisme.

J'ai dit et je vous remercie.

## **ORDRE DU JOUR**

### **A. Inventaire des cercles présents ; vérification de leur droit d'être représentés**

46 cercles (sur 57) sont valablement représentés pour un total de 825 voix (sur 1000 voix).

Les cercles de DACM, CSF, ACLO, ULA, EAH, ROCA, VLFMN, LGNW, LN, MNOT, NDN sont absents.

DS et MOHA sont présents mais n'ont pas droit de vote.

### **B. Vérification des pouvoirs des délégués.**

La vérification en a été faite à l'entrée de la salle par Evelyne Larose et Gael Collin.

### **C. Démissions de cercles : ROCA, MNOT.**

Ces démissions sont parues dans un avis aux cercles conformément à la procédure, il n'y a eu aucune remarque. Les démissions sont actées.

### **D. Rapport du Comité Directeur sur l'exercice écoulé.**

#### **Rapport administratif (Patricia Dumont – Secrétaire Générale)**

Mesdames, Messieurs les Présidents,  
Mesdames, Messieurs les Secrétares,  
Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre présence à notre Assemblée générale ordinaire de ce samedi 22 mars 2025. Aujourd'hui, je prends la parole, au nom du Comité Directeur, pour faire le rapport sur l'exercice écoulé, celui de 2024.

Cette année, nous nous retrouvons à nouveau, dans cette cafétaria du Hall indoor de Louvain-la-Neuve alors qu'une petite délégation de nos athlètes participe actuellement aux Championnats du Monde en salle à Nanjing en Chine (21 au 23 mars) et après que nos athlètes ont accompli des performances honorables aux Championnats d'Europe, ramenant trois médailles d'Apeldoorn.

Cette assemblée générale statutaire du 22 mars 2025 clôturera officiellement l'exercice 2024, à condition que vous accordiez la décharge aux administrateurs et au vérificateur aux comptes comme nous le solliciterons au cours de cette réunion.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour votre présence ce matin, mais surtout de remercier l'ensemble de nos cercles et comités pour leur dévouement envers l'athlétisme, notre sport. Je tiens à vous remercier pour le temps conséquent que vous consacrez bénévolement en faveur des cercles que vous représentez, de leurs athlètes, des kangourous aux masters.

Comme les années passées, ce rapport est construit grâce au travail de chaque commission et de nos départements, qui ont rythmé la vie de notre fédération tout au long de l'année. Cette année 2024 est cependant une année charnière marquée par l'Assemblée Générale électorale qui s'est tenue en octobre 2024.

Cette Assemblée Générale électorale d'octobre 2024 a vu l'élection de la première Présidente de la Ligue Belge Francophone d'Athlétisme, Mme Jessica Mayon. Nous pouvons également compter sur Benoît Pape, au poste de Trésorier Général LBFA et BA. Un poste d'administrateur est encore vacant, et un vote est prévu au cours de cette assemblée générale pour compléter l'Organe de Gestion de la LBFA.

Cette élection du 12 octobre 2024 a également marqué le passage à un Comité Directeur plus restreint avec désormais un maximum de 9 administrateurs au lieu de 14. Je tiens à remercier les membres du Comité Directeur qui ne se sont pas représentés ou qui n'ont pas été réélus pour le travail accompli et leur dévouement tout au long de leurs mandats. Je pense bien entendu à Thomas Lefebvre, Antoine Jolet, Renauld Chapellier, Guy Denis et Christian Halloy.

L'année 2024 était également celle du renouvellement de notre dossier de reconnaissance. Celui-ci a été soumis le 30 juin 2024 et LBFA est reconnue pour une période de 8 ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2032. La décision de Mme la Ministre des sports, Jacqueline Galand, de nous reconnaître en qualité de Fédération sportive conformément aux dispositions du Décret du 3 mai 2019 portant sur le mouvement sportif organisé en Communauté française nous a été confirmée par un arrêté ministériel.

La société Inside Software (Fedinside) a cessé ses activités. Nous avons donc commencé une collaboration avec la société Twizzit. Ce nouvel outil informatique est très différent de Fedinside mais offre les mêmes fonctions et bien plus encore comme la possibilité d'inscriptions en ligne via un formulaire d'inscription, la signature électronique et donc la suppression de la carte d'affiliation. La 1<sup>ère</sup> réunion de la nouvelle Commission juridique

s'est attachée à adapter le règlement d'ordre intérieur aux nouvelles réalités que représente le passage au module Twizzit. Ce changement de système informatique implique, en effet, la suppression de la carte d'affiliation et une nouvelle approche des adhésions non-compétitives/compétitives, des modifications de terminologie et des changements au niveau des facturations. Le point P de notre ordre du jour d'aujourd'hui est consacré aux votes de ces adaptations du règlement d'ordre intérieur.

Je passe maintenant en revue quelques changements ou rappels législatifs/fiscaux ayant eu cours en 2023/2024.

Depuis le 31 décembre 2024, l'interdiction de fumer est étendue aux terrains de sport, suite à une modification législative du 5 avril 2024.

Par terrain de sport, il faut entendre un lieu où, de par sa nature et sa destination, le sport est pratiqué **et** regardé. Cette interdiction s'étend donc à toutes les zones de spectateurs environnantes. L'interdiction doit y être clairement et suffisamment signalée.

L'interdiction de fumer est en vigueur en permanence, y compris pendant les fêtes privées et en dehors des heures d'ouverture. L'interdiction est liée au lieu lui-même et non aux heures d'ouvertures et aux activités.

L'interdiction de fumer débute à l'entrée officielle de l'infrastructure. Lorsqu'il n'y a pas d'entrée officielle, l'exploitant est libre de décider d'un point de départ en signalant l'interdiction.

Attention, les produits à base de tabac et tous les produits similaires destinés à être fumés sont soumis à l'interdiction de fumer : cela inclut les cigarettes électroniques (avec ou sans nicotine) et les produits à fumer à base de plantes.

Il y a des exceptions comme les terrasses ouvertes de restauration situées sur les terrains de sport, les festivals de musique. Des zones fumeurs situées à l'abri des regards et clairement délimitées peuvent également être installées. Ces zones ne sont pas des zones de transit et sont conçues de manière à éviter les inconvénients de la fumée.

Les infractions aux nouvelles règles peuvent donner lieu à des amendes ou à la fermeture temporaire des lieux.

Ce n'est pas une actualité 2024/2025 mais dans le cadre du soutien de l'Ethique sportive et de la lutte contre la maltraitance dans le sport, je me permets de vous rappeler que vous trouverez sur notre site une série de références et de liens pour vous informer sur ces différents sujets.

Je rappelle également un point de fonctionnement dans le cadre du réseau « Délégués éthiques – vivons Sport ». Le représentant « Délégué Ethique » de chaque cercle est chargé, entre autres, de vérifier l'extrait de casier judiciaire (Modèle 596-2) des encadrants de mineurs.

Comme chaque année, le forfait autorisé pour le défraiement des volontaires a été indexé. Il s'élève désormais à 42,31€/jour avec un plafond annuel de 1.692,51€. Le plafond annuel majoré pour les fonctions sportives passe à 3.108,44€. Je rappelle toutefois qu'il n'est pas accessible aux allocataires sociaux.

Il est permis de cumuler ce forfait avec un remboursement des déplacements pour un maximum de 2000km/an.

Pour les déplacements en voitures, le cercle peut utiliser le forfait maximum autorisé pour les fonctionnaires fédéraux (en conservant la même référence toute l'année fiscale) :

- Soit le plafond annuel : 0,44115€ par km du 01.07. au 30.06.2025
- Soit le plafond trimestriel : 0,4290€ par km du 01.01.2025 au 31.03.2025.

J'ai également assisté à un colloque organisé par l' AISF avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles concernant les marchés publics le 16 octobre 2024. Nous devons être de plus en plus vigilants dans ces matières complexes et appliquer aux mieux ces règles à nos domaines spécifiques.

J'en profite pour rappeler l'importance des formations de vos membres. Le Comité Directeur a reconduit les subsides pour les formations d'entraîneurs. Les formations pour les dirigeants de club peuvent également être subsidiées. Toutes les formations AISF, et non plus uniquement les formations « dirigeants de club », sont désormais éligibles à recevoir un soutien (50% sur le montant d'inscription avec un montant maximum de 400€ par cercle). Parfois, une formation « boîte à outils » de quelques heures peut s'avérer plus utile et/ou suffisante selon le poste occupé par le bénévole concerné.

Le bénévolat demande beaucoup de dévouement, une qualité sous-estimée dans un monde plutôt tourné vers l'individualisme et le profit. Soyez convaincus, Mesdames et Messieurs, que la Présidente et les membres du Comité Directeur, sont pleinement conscients des efforts que vous déployez et mettent tout en œuvre, pour vous apporter toute l'aide et l'encadrement auxquels vous pouvez légitimement prétendre, dans les limites des moyens humains, sportifs et financiers dont la LBFA dispose.

Le fonctionnement de la Fédération, vous ne l'ignorez pas, s'appuie sur deux directions distinctes : la Direction administrative et la Direction technique, le Département Sport, incluant le sport de haut niveau.

Le début de cette année 2025 a vu l'engagement d'une nouvelle Directrice Technique, Mme Stéphanie Noel, qui nous est bien connue puisqu'elle a été notre Coordinatrice Haut Niveau jusqu'en 2018 avant de nous quitter pour occuper un poste à l'ADEPS.

Nous avons également eu la chance de voir l'équipe complétée par deux emplois ACS qui sont ceux de François Maingain, que vous connaissez tous, et Valérie Stranart. Ils travaillent tous les deux au siège de la LBFA à Bruxelles et ont renforcé efficacement le Département Administration. François Maingain s'attachera également à développer le handisport et est la personne de référence au sein du personnel pour le Hors-Stade et la marche nordique. Valérie Stranart gère actuellement le secrétariat des formations, le GEFA et des tâches polyvalentes à l'administration.

Je laisserais à Stéphanie Noël le soin de développer plus longuement le Département Sport et l'activité qu'elle déploie avec toute son équipe technique.

Je rappelle rapidement la composition du Département Sport. La Directrice Technique peut compter sur trois personnes référentes pour suivre les athlètes sous statuts. Les sportifs de Haut Niveau (SHN) sont suivis par Jonathan Nsenga, notre Coordonnateur sportif du Haut Niveau depuis le 9 décembre 2019. Les Espoirs sportifs (ES) sont suivis par Benoit Malo. Tim Bossier est principalement responsable de la gestion logistique des installations indoor

de Louvain-La-Neuve. Michaël Dermience est le consultant de nos formations « Moniteur Sportif Initiateur », « Moniteur Sportif Educateur » et « Moniteur Sportif Entraîneur » en athlétisme. Il apporte également son expertise dans la digitalisation des formations. Samuel Duquenne, quant à lui, assure le suivi des formations « Moniteur Sportif Animateur » en athlétisme et des deux formations « Moniteur Sportif Animateur » et « Moniteur Sportif Initiateur » en marche nordique. Il est aussi responsable de l'opération de détection « Les élites de demain ». Mélissa Gillet gère le site internet et seconde la Directrice Technique dans divers dossiers. Elle est la personne de référence notamment pour la Commission des règlements sportifs.

Je passe maintenant au Département Administration. Christel Durant est notre Directrice Administrative et gère le suivi des conseils d'administration LBFA et BA. Elle gère également les points juridiques et le suivi de la Commission Juridique. Evelyne Larose, souvent sur tous les fronts, est notre Responsable Administration/Comptabilité. Gaël Collin gère le dossier des inscriptions et sélections aux Championnats. Il apporte une aide polyvalente au sein du département, soutenant également la commission communication. Julien Goetghebuer est notre support informatique, il est impliqué dans les évolutions/développements informatiques en cours. Il apporte également une aide polyvalente au Département administratif.

Je reviens un instant sur les dossards dont les chiffres sont tout à fait honorables. Nous avons dénombré 28.989 adhésions pour l'année 2023-2024 dont 14.611 adhésions compétitives, y compris les administratives.

N'oublions pas la part prise par la LBFA, dans le travail à effectuer pour la Fédération nationale, tant au niveau de la tenue des réunions que dans l'organisation des divers évènements.

Merci de votre attention.

### **Rapport sportif (Stéphanie Noel – Directrice Technique)**

Les résultats sportifs et la formation des entraîneurs sont les deux points qui seront abordés dans ce bilan de l'année 2024.

#### **Résultats sportifs :**

Pour rappel, la LBFA bénéficie d'un subside destiné au Haut Niveau. Ce subside est octroyé en fonction d'un Plan Programme élaboré en début d'Olympiade. Ce Plan Programme est analysé par l'ADEPS et ensuite présenté au Ministre pour décision finale.

Les axes de notre politique sportive sont examinés et mis en parallèle avec les résultats obtenus. Au terme de l'Olympiade, une évaluation finale est réalisée en réunion bilatérale avec l'ADEPS.

Les aides du Plan Programme sont destinées aux athlètes qui ont les statuts de Sportif de Haut Niveau (17 SHN) dont 1 Be Gold, Espoir Sportif (30 ES) dont 4 Be Gold, Partenaire d'entraînement « relais » (3 PE) et Jeune Talent (46 JT).

Certains athlètes bénéficient d'un contrat d'emploi. En 2024, le volume d'emploi était de 17 unités. Ce sont des contrats APE (15) en Wallonie, ACS (1) à Bruxelles ou encore de Sportif

d'Elite à la Défense (SED) (1). La LBFA figure parmi les grands bénéficiaires, comparativement aux autres fédérations.

De manière générale, les résultats du Haut Niveau sont excellents. La LBFA est en phase avec les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés à travers son Plan Programme.

L'année 2024 avait débuté de très belle manière avec les incroyables résultats aux Championnats du Monde en salle de Glasgow avec, parmi les 4 médailles belges, la médaille de bronze d'Eliott Crestan sur 800m.

Le relais 4x400m féminin, avec Naomi Van Den Broeck et Cynthia Bolingo, s'est classée 4<sup>e</sup> avec un record de Belgique à la clé. John Heymans termine 8<sup>e</sup> de la finale directe du 3000m.

Aux Relais Mondiaux à Nassau, Robin Vanderbemden a décroché une belle médaille de bronze avec ses collègues du relais 4x400m.

Une sélection de 3 athlètes (2 dames et 1 homme) a participé aux Championnats d'Europe Off-road running, qui se sont déroulés à Annecy (FRA), du 31 mai au 2 juin.

Aux Championnats d'Europe à Rome, Nafissatou Thiam a décroché l'or à l'heptathlon en signant un nouveau record des championnats ! 20<sup>e</sup> médaille internationale pour les Belgian Tornados et Robin Vanderbemden avec le titre européen ! Tandis que le relais 4x400m féminin a décroché sa première médaille internationale avec le bronze. L'équipe comptait Naomi Van Den Broeck et Cynthia Bolingo dans ses rangs.

Naomi Van Den Broeck et ses collègues du relais mixte ont pris la 4<sup>e</sup> place en signant un nouveau record national. Le relais 4x100m masculin, avec Antoine Snyders, a passé la ligne en 4<sup>e</sup> position. Thomas Carmoy s'est classé 4<sup>e</sup> du saut en hauteur.

Les Championnats d'Europe U18 à Banska Bystrica, en Slovaquie, ont été marqués par la superbe médaille d'or de Mathias Urbanczyk au saut à la perche et la 4<sup>e</sup> place de Nafy Thiam au lancer du poids. Willem Renders s'est quant à lui classé 6<sup>e</sup> du 3000m.

Se sont ensuite déroulés l'évènement majeur de l'année, les Jeux Olympiques de Paris. L'évènement fut marqué par le résultat historique de Nafissatou Thiam qui décroche un 3<sup>e</sup> sacre olympique à l'heptathlon !

Le relais mixte, avec Naomi Van Den Broeck, termine au pied du podium. Même résultat pour les Belgian Tornados et Florent Mabile. Le relais 4x400m féminin, avec Naomi Van Broeck, a pris la 7<sup>e</sup> place.

Mentionnons également la 22<sup>e</sup> place de Michael Somers sur marathon. Michael qui a malheureusement annoncé cette semaine sa fin de carrière pour raisons médicales.

Aux Championnats du Monde Juniors à Lima (PER), Némó Rase s'est classé 7<sup>e</sup> de la finale du 110m haies.

Enfin, aux Championnats d'Europe de cross-country à Antalya (TUR), les équipes seniors sont montés sur le podium, avec l'argent pour les hommes (avec John Heymans) et le bronze pour les dames (avec Jana Van Lent et Roxane Cleppe). :



Au niveau des résultats Masters, il y a eu 2 compétitions majeures avec les Championnats du Monde à Göteborg (SWE) et les Championnats d'Europe en salle à Torun (POL) et les résultats ont été à nouveau excellents

En ce qui concerne les Championnats du Monde à Göteborg, 93 belges ont participé et la Belgique a obtenu 17 médailles dont 3 en or, 8 en argent et 6 en bronze au total pour 4 médailles francophones

Et pour les Championnats d'Europe en salle à Torun, 31 belges ont participé, nous avons obtenus 14 médailles dont 6 pour les athlètes francophones.

Un autre critère pour évaluer la bonne santé de notre ligue est le nombre de records battus. Et, sur ce point, l'année 2024 nous a donné entière satisfaction.

En effet, en indoor, 11 records LBFA et 6 records de Belgique ont été battus et, en outdoor, 14 records LBFA dont 9 de Belgique.

La LBFA a poursuivi ses activités de l'opération de détection « Les élites de demain ». Trois journées fédérales (03/01, 07/05, 01/08) et un stage (26-27/12) ont été organisés, à Louvain-la-Neuve, en 2024.

Trois athlètes ont quitté ce programme puisqu'ils bénéficient en 2025 du statut « Jeune Talent ».

Du 28 juillet au 2 août, 59 athlètes des catégories cadet(te)s, scolaires et juniors ont participé au traditionnel stage fédéral de perfectionnement, au centre ADEPS de l'Hydrion à Arlon.

### **Formation de Cadre :**

Il y a eu des changements au niveau de la formation de cadre.

Michael Dermience a repris la coordination début 2024, aidé par Samuel Duquenne

Les cahiers des charges pour les formations MSanimateur, MSinitiateur et MSéducateur sont maintenant tous aux normes demandées par l'ADEPS.

Le MSentraîneur se finalise pour le ½ fond et le sprint.

Au niveau formation, la formation « animateur » a été organisée dans 6 clubs.

Une formation « Initiateur » et trois formations « Educateur » (2 x Demi-fond/Fond/Steeple/Hors stade et 1 x sauts) ont été organisées à Louvain-la-Neuve.

Une formation « animateur » en marche nordique a également été organisée.

Afin de soutenir les cercles au niveau de la formation de leurs entraîneurs, la LBFA a mis en place un incitant financier sous forme de subsides. L'opération a été maintenue en 2024.

### **GEFA – Formation continuée**

Le GEFA, l'association des entraîneurs, comptait à nouveau plus de 200 membres. Celui-ci assure la formation continuée et, en 2024, le GEFA a organisé quatre colloques :

- « **Saut en longueur : RETOUR D'EXPÉRIENCE de la technique vers l'entraînement, en passant par la pédagogie** » avec Dominique Hernandez (FRA).
- « **Impact des chaussures 'carbone' sur la mécanique de course (prévention des blessures)** » avec André Mahy.
- « **L'importance du sommeil dans la prévention des blessures et la performance** » avec Laurent Bosquet (FRA).
- « **La périostite chez les jeunes athlètes : une fatalité ?** » avec Hervé Auquier.

Enfin, nous avons collaboré avec la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) et la Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme (FLA) à la « Conférence internationale de trail », qui a eu lieu à Liévin (FRA) en décembre.

L'accord conclu avec l'Association des entraîneurs français, dont l'abonnement collectif à la revue française *AEFA* est toujours en vigueur, permet à nos membres de continuer à recevoir la revue dans le cadre de leur cotisation.

La Commission médicale de la LBFA a organisé une conférence : « La prise en charge des pathologies de croissance chez les jeunes athlètes » avec le Dr Cédric Danniau.

## **Hall d'athlétisme**

Le hall d'athlétisme de Louvain-la-Neuve a accueilli 15 compétitions en 2024 dont 2 championnats LBFA et 3 championnats de Belgique.

Les activités y sont nombreuses tout au long de l'année :

- Entraînements libres, provinciaux, des clubs et des relais nationaux ;
- Stages ;
- Formations, colloques et conférences ;
- 6 journées fédérales et 1 stage pour le suivi des athlètes à haut potentiel ;
- 27 regroupements nationaux pour les relais 4x100m et 4x400m ;
- Opération détection ;
- 6 tests en collaboration avec le Centre d'Aide à la Performance Sportive (CAPS) ;
- Réunions du Comité Directeur et des commissions.

Je profite de ce rapport pour remercier les instances pour le soutien qu'elles nous apportent : la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région Bruxelloise et le projet Be Gold.

Pour conclure, ce bilan est aussi le vôtre et je voudrais profiter de l'occasion pour vous remercier pour le travail énorme réalisé dans le cadre de vos différentes fonctions.

## **F. Rapport du vérificateur aux comptes ( Christian CHRETIEN (CSDY) - vérificateur aux comptes) ;**

Christian Chrétien, vérificateur aux comptes, donne lecture du rapport :

« Mandaté par la dernière Assemblée générale, je, me suis présenté en date du 18 mars 2025 au siège de la L.B.F.A., afin de procéder à la vérification de la comptabilité.

J'y ai rencontré le Trésorier général, Benoît Pape et la responsable des finances Madame Evelyne Larose. Toutes les questions ont pu être posées au préalable et le jour même.

J'ai été renseigné et documenté sur toutes les questions posées.

Les chiffres demandés ont été fournis ainsi que toutes les explications y afférentes.

Les justificatifs souhaités m'ont été remis sans la moindre réticence et toujours d'après les originaux.

La tenue de la comptabilité est établie en fonction d'éléments qui correspondent à la réalité, ce qui permet des recoupements aisés.

Cette façon de procéder me permet de conclure à la parfaite tenue de la comptabilité présentant une image fidèle de la situation financière de la L.B.F.A.

Je me permets donc de proposer à l'Assemblée générale, d'adopter le bilan du dernier exercice, tel qu'il nous a été présenté. »

### **E. Rapport du Trésorier Général, Benoît Pape.**

Vous avez reçu les différents documents relatifs à l'exercice comptable 2024.

Les résultats dégagés durant cet exercice restent en ligne avec notre politique.

En effet, l'exercice se clôture avec un boni de 48.747 €.

Les fonds propres s'élèvent à un peu plus d'un million deux cent mille euros.

La poursuite de l'amélioration du système informatique et l'incertitude quant aux montants des subsides justifient la nécessité de se doter d'une réserve importante.

Les conflits internationaux (Ukraine, Gaza, Yemen,...) ont une influence sur l'ensemble de l'économie mondiale et donc également sur les finances de notre pays. La Fédération Wallonie – Bruxelles et la Région Wallonne doivent économiser. On doit raisonnablement s'attendre, à court terme, à une stagnation ou légère baisse des subventions.

Cependant, en cours d'année 2024, les bourses ont repris un certain dynamisme en notre placement a gagné près de 10% en an. Pour rappel, le placement est un placement défensif de +/- 34% en actions, +/- 63% en obligations et 3% en liquidités. La répartition monétaire est d'environ 62% en euro, 27% en US dollar et le solde en d'autres monnaies.

Via Be-Trail, nous avons poursuivi le développement de la plateforme. Ainsi il est à présent possible de procéder aux inscriptions et au paiements en ligne pour les meetings de la LBFA. Le CD est conscient que la plateforme n'est pas encore parfaite.

Au niveau des provisions, nous avons supprimés certaines provisions car plus d'application ou d'autres que nous avons augmentées, dont celle de Belgian Athletics en raison des finances désastreuse du B.A.

Bonne nouvelle annuelle, sur proposition de la commission des Finances, les championnats LBFA de l'été 2025 seront à nouveau gratuits, ainsi que ceux de l'indoor 2026.

## **G. Discussion et approbation du bilan et des comptes de résultats de l'exercice écoulé ;**

Le bilan, les comptes de résultats et les comptes annuels ADEPS sont approuvés à l'unanimité.

## **H. Discussion et approbation du budget de l'exercice nouveau ;**

Comme de coutume, le budget a été élaboré avec prudence.

Les dépenses ont été évaluées dans la fourchette haute et les produits dans la fourchette basse.

Le budget prévoit de dégager un boni de d'un peu moins de 6.000 euros.

Avant de conclure, je voudrais remercier les membres de la Commission des Finances pour leur collaboration mais aussi Madame Evelyne Larose, pour son travail et surtout son dévouement, son courage et sa patience.

Le projet de budget est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

## **I. Nomination des nouveaux vérificateurs aux comptes ;**

Il est procédé au vote pour la décharge des vérificateurs aux comptes.

Décharge est donnée aux vérificateurs aux comptes par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

Christian CHRETIEN (USBW), Fabienne DOMINIQUE (RIWA), Renauld CHAPPELLIER (DAMP), Vanessa VERMEEREN (OCAN) sont nommés par l'Assemblée Générale comme vérificateurs aux comptes pour l'année prochaine.

## **J. Présentation des conventions, protocoles ou accords conclus sur le plan sportif : Convention handisport.**

Prise de paroles de la Présidente concernant la convention handisport. Elle évoque les remarquables performances des athlètes handisport, notamment aux derniers JO à Paris et les parcours de vie inspirants qu'ils représentent souvent. La signature de la convention handisport a été reportée mais elle sera bientôt finalisée. La personne référente au sein du personnel pour l'handisport est François Maingain.

Jessica Mayon évoque la campagne « Trait rouge contre la violence » de la Fédération Wallonie Bruxelles. Le sport se mobilise. Elle invite tous les cercles à participer à cette action les 5 et 6 avril prochains et à partager des photos sur les réseaux sociaux.

## **K. Décharge des administrateurs pour l'exercice écoulé :**

Décharge est donnée par l'Assemblée Générale à l'unanimité aux membres du Comité Directeur.

**L. Nomination des scrutateurs :** Vincent GETS (RUSTA), Emile LATOUR (ATC), Léon CHARLIER (HERVE)

## **M. Election des administrateurs :**

- Noémie LINS (RESC)
- Sandra ANTENUCCI (ARCH)

## **N. Election des membres du Comité d'Appel : néant**

## **O. Remise des prix et des challenges**

### **Les Championnats intercercles de cross L.B.F.A. 2025 ont été remportés :**

- Classement général : ARCH (124 points)
- Hommes : ARCH (65 points)
- Dames : ARCH (59 points)

### **Il est procédé à la remise des diplômes des Intercercles 2024.**

**La Coupe du Challenge Eric De Meu est remise au cercle de RESC**, qui a remporté le challenge avec un total de 16 points.

### **Membres émérites 2025 :**

#### **- Martine BOUGARD (CRAC) :**

Martine a débuté l'athlétisme à l'âge de 17 ans au sein de Charleroi saison 1974-1975 d'abord comme athlète.

C'est sur le bord de la piste du stade Jonet qu'elle rencontre son futur mari. Ensuite elle va se diriger vers l'encadrement des jeunes de la section des KBPM pour s'occuper principalement des kangourous et par la suite des benjamins.

Plus tard, elle intègre le comité du CRAC comme administratrice. Étant l'épouse du président, elle le conseille et l'épaule régulièrement dans la gestion du club.

Toujours disponible, Martine n'hésite pas si nécessaire à remplacer une athlète lors des intercercles.

#### **- Emile BUFFIN (CSDY) :**

Habitant Ottignies, Emile a commencé sa carrière comme athlète au Racing de Bruxelles. Il faisant partie des fondateurs de notre club le CS Dyle en 1972 et en a assuré la présidence pendant 43 ans, depuis 1974. Très actif au niveau du comité provincial, il est également un officiel expérimenté et toujours actif sur les terrains.

#### **- Marcel DESSAMBRE (OCAN) :**

, né le 17 juillet 1949 et affilié à l'OCAN depuis le 25 juin 1984. Il est toujours dossardé à ce jour.

Il pratique toujours le trail et même des trails très longs, il est le traceur de nombreuses marches Adeps dans la région.

#### **- Philippe MOTTET (RFCL) :**

Philippe Mottet incarne l'engagement et la fidélité au RFCL Athlétisme. Depuis 1971, sans jamais faillir, il a contribué au développement de notre club à travers de multiples rôles : entraîneur passionné, accompagnant notamment Jean-Paul Bruwier, membre du Conseil d'Administration, Directeur Technique... et toujours un bénévole essentiel.

À chaque meeting, il est une voix et une présence incontournables, apportant son expertise et son soutien avec une constance exemplaire. Son dévouement force le respect et inspire toutes les générations du club.

Aujourd'hui, nous avons l'honneur de reconnaître son engagement exceptionnel. Merci, Philippe, pour tout ce que tu as fait et continues de faire pour le RFCL Athlétisme.

- **Henri SALAVARDA (RFCL) :**

Henri Salavarda, c'est l'histoire du RFCL Athlétisme. Ancien président du club, il est surtout reconnu pour son rôle d'entraîneur passionné et respecté, ainsi que pour son talent exceptionnel à repérer les athlètes prometteurs.

Parmi les nombreux athlètes qu'il a accompagnés, on retrouve des figures de proue comme Damé Tasama, Jean-Pierre Ndiasenga, Florent Caelen, ou encore Tarik Moukrime, qui ont fait la gloire du RFCL Athlétisme. Grâce à son expertise et à son approche rigoureuse, Henri a su les guider jusqu'aux plus hautes compétitions internationales, dont les Jeux Olympiques.

Son héritage sont indélébiles au sein du club, et son rôle de mentor a marqué profondément toutes les générations d'athlètes qu'il a formées. Aujourd'hui, nous lui rendons hommage pour son dévouement, son savoir-faire et son engagement sans faille envers le RFCL Athlétisme.

- **Ruddy WALEM (CABW) :**

Walem Ruddy est un ancien champion d'athlétisme, coureur international et militaire belge, né le 30 juin 1967 à Écaussinnes et originaire de Maurage dans l'entité de La Louvière.

Il s'affilie au club du MOHA en 1981. Actuellement affilié et entraîneur au CABW.

**Biographie**

Ruddy Walem commence l'athlétisme en 1976 en gagnant le cross du château d'Havré, alors il n'a que 9 ans. Il est le cousin du footballeur Johan Walem.

Au plus fort de sa carrière, le ministère de la Défense lui propose de devenir athlète de l'État ; il devient militaire en 1987, poste qu'il occupe jusqu'en 2010.

Ruddy Walem a été consultant permanent sur AB3 de 2001 à 2007 et consultant événement à plusieurs reprises sur la RTBF.

Il est marié et père de deux enfants.

Il a été de nombreuses fois champion de Belgique en cross et champion de Belgique militaire. Il compte 9 participations aux championnats du Monde de cross-country.

**Officiels méritants 2025 (exercice 2024) :**

- **Pour la Région de Bruxelles-Capitale, Marilyn MILANTS (RESC)**

Le choix de l'officiel méritant est toujours difficile et obtenir l'unanimité est mission impossible.

En Région de Bruxelles-Capitale, une personne Jubilaire cette année a été choisie ayant une présence tout au long de la saison, avec le sourire, ayant réussi son WA Bronze.

Il s'agit de Marilyn Milants (RESC).

- **Pour la Province du Brabant - Wallon, Nicolas DESCAMPS (RIWA)**

L'officiel méritant de cette année est Nicolas Descamps (RIWA):

Toujours très pro, très disponible, très posé, très motivé, très convivial et très agréable de travailler avec lui.

Nicolas s'est beaucoup investi et recevra encore de multiples satisfactions et récompenses pour son plaisir du travail bien fait.  
Mention spéciale est faite à Cédric Van Elsuwé qui aura réussi la même année les examens Bronze et Silver WA.

- **Pour la Province du Hainaut, Michel GONET (GOSP)**

Chaque année, c'est une décision difficile de choisir l'officiel méritant.

Tous les officiels le méritent.

Cette année, j'ai choisi un officiel, toujours râleur mais de bon conseil, actif dans son club et sur les terrains... J'ai nommé Michel Gonet (GOSP)

- **Pour la Province de Liège, Thibaud DENIS (HERVE)**

Avant l'âge d'être officiel, il accompagnait son papa officiel aux compétitions pour observer et aider si nécessaire.

Dès l'âge de 16 ans, il passe l'examen d'officiel, le poste de starter l'attire et des starters de la province vont le former.

Depuis ses débuts, il officie régulièrement dans la province et hors province avec une moyenne de 25 à 30 prestations l'année.

Cet officiel est Thibaud Denis du club de Herve.

- **Pour la Province du Luxembourg, Katty HOUBA (BBS)**

Cette officielle est toujours souriante. Elle travaille dans la bonne humeur mais avec rigueur. Elle fait preuve d'une grande disponibilité et est toujours prête à dépanner.

- **Pour la Province de Namur, Bernard MAGIS (ACCO)**

En Région de Namur, Bernard Magis de l'ACCO a été désigné officiel méritant. Il est malheureusement décédé, fauché mortellement par une voiture alors qu'il roulait à vélo. Bernard était un officiel consciencieux, discret, à l'écoute de ses pairs et des athlètes, extrêmement disponible et patient. Il était désireux de toujours apprendre. C'était aussi un ancien athlète du sparta vilvoorde et puis de l'excelsior. Sa 2e passion était l'équitation et il s'occupait non loin de chez lui d'un manège où on pratiquait l'hippothérapie avec des enfants handicapés issus de milieux défavorisés. Un homme BON.

## **K. Examen des propositions de modifications des statuts et du règlement d'ordre intérieur .**

Le Président de la Commission Juridique évoque les modifications des statuts et du règlement d'ordre intérieur. La plupart de celles-ci ont été motivées par des changements internes qui demandaient que des modifications au règlement soient apportées, notamment suite au passage au système informatique twizzit ou encore suite à la mixité des intercircles. Benoît Pape rappelle notamment que, sans démarche du Secrétaire, toutes les adhésions sont supprimées au 31 octobre. Art. 6.3.1.1. « Tous les adhérents des cercles sont désinscrits automatiquement le 31 octobre de chaque année. ». Cette modification est due au fonctionnement du système twizzit. Il invite les membres de l'Assemblée Générale à poser toutes les questions nécessaires sur les propositions de modifications des statuts et du règlement d'ordre intérieur.

Quelques questions sont posées sur le maintien de la procédure de désaffiliation d'initiative. Pourquoi la maintenir puisque le principe est que toutes les adhésions sont sortantes au 31

octobre. Même si le principe est que les adhérents sont désinscrits, sans action du Secrétaire, au 31 octobre, il existe la possibilité dans le programme de cocher l'entièreté de ces adhésions et de les prolonger à la saison suivante. Le cercle pourrait alors bloquer un athlète pour une année. Or le principe du « transfert » est un principe acté dans le Décret Sport. Nous devons garantir à tout athlète la possibilité de changer de cercle librement (pendant une période d'un mois). Nous avons donc gardé la procédure de désaffiliation d'initiative d'un affilié/adhérent, même si elle ne sera plus que marginale.

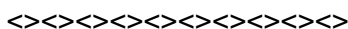
Le Président de la Commission juridique propose à l'Assemblée générale de voter l'entièreté des propositions de modifications des statuts et du règlement d'ordre intérieur. Celles-ci sont votées à l'unanimité.

Il est procédé à la proclamation des résultats des élections par la Présidente ;

- Sandra ANTENUCCI (ARCH) 445 voix
- Noémie LINS (RESC) 328 voix
- Votes blancs :29
- Votes nuls : 23

Sandra Antenucci est donc la 9<sup>ème</sup> administratrice de la LBFA.

La Présidente invite les membres des cercles au drink qui clôture cette assemblée générale.



La Présidente lève la séance à 12h35.